

# La lettre des élus écologistes



février 2012

## Vote du budget primitif 2012

Extraits du discours d'Agnès Mollon lors de la session budgétaire – décembre 2011

### CONTEXTE : l'étranglement par l'Etat

**La droite au pouvoir** depuis 2002, c'est **75 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches**, une somme guère éloignée du déficit public français en 2011. C'est aussi 5 fois le montant de la dette cumulée de l'ensemble des Régions.

Un mandat sarkozyste, c'est aussi un **million de chômeurs supplémentaire, 25 à 30.000 expulsions** chaque année, la main basse sur le système public de santé, la loi des marchés et l'ascendance des banques sur l'Etat. ...

Enfin, c'est un **Grenelle de l'environnement qui accouche d'une souris**, une politique de faux semblant à l'égard des énergies renouvelables au profit d'un monde nucléaire périlleux, la régression de la part du fret ...

Malheureusement, cette liste est loin d'être exhaustive, mais une chose est sûre mes chers collègues, **il est temps que ça change !**

Pour Paul Krugman, Nobel de l'économie 2008, la généralisation des programmes d'austérité est l'équivalent des sacrifices humains chez les Mayas. Nous sommes dominés par un socle de croyance et de crédulités conduisant à penser que, face aux dieux des marchés financiers, nous n'avons d'autres choix que les rassurer avec des sacrifices.

Cette politique est inefficace, chaque plan d'austérité implique plus de chômage, d'inégalités, moins de service public, moins de richesses réelles et humaines. Mais on nous explique que cette inefficacité est liée au fait que nous ne sommes pas allés assez loin dans le sacrifice !

Aller au bout de cette ineptie, c'est pourtant mettre en cause la démocratie et la paix, et renoncer au bien commun, aux investissements lourds, de long terme, sans rentabilité immédiate. C'est renoncer à la transformation écologique et sociale de nos sociétés. Un énième sacrifice que les écologistes n'accepteront pas plus que les précédents !

**Le budget 2012 de la Région Auvergne s'inscrit dans ce contexte, un contexte où l'Etat étrangle les Régions et les collectivités locales, privant ainsi l'Auvergne de 30 M€ pour 2012.**

Des recettes conséquentes qui auraient pu, qui auraient dû servir, à financer des priorités régionales qui semblent avoir été omises dans le budget virtuel.

### UN BUDGET VIRTUEL DECEVANT

Certes, nous vous suivons en ce qui concerne les travaux des lycées, la formation professionnelle et l'apprentissage. **Mais considérez-vous sincèrement que les besoins financiers liés aux infrastructures ferroviaires, à la culture, à l'économie sociale et solidaire, aux problématiques inhérentes à l'environnement et au développement durable sont satisfaits ?** Vous comprendrez aisément que nous sommes forcément déçus par les résultats de cet exercice pourtant fort intéressant.

Mais rassurez-vous, nous voterons le budget 2012 réel qui comporte malheureusement plusieurs faiblesses.

#### FAIBLESSES

**La première concerne le domaine des Transports.**

Les dépenses de fonctionnement du TER dérapent. La Région y consacra le tiers du budget dédié au TER, alors que les réformes de la taxe professionnelle et du régime des retraites des agents de la SNCF étaient censées ne rien coûter aux Régions. L'Etat se moque de nous sur ces dossiers !

Le dernier magazine régional avance un chiffre de 120M€ pour la mise en œuvre du futur Plan Rail. Cette somme est absolument insuffisante pour maintenir le réseau existant et a fortiori pour ouvrir de nouvelles lignes !

**La seconde faiblesse concerne les politiques économiques et d'innovation de la Région.**

Nous en avons enfin terminé avec le FRAE, et nous nous en réjouissons. Mais nous ne souhaitons pas aujourd'hui nous retrouver dans une nouvelle ère incertaine, incontrôlable avec les nouveaux dispositifs, le FIAD et le Bouquet de Services en particulier.

Sur le FIAD, malgré les finalités largement communiquées lors de la période de souscription pour convaincre les épargnants, nous n'y trouvons pas complètement notre compte : alors que les TPE et les PME étaient censées être au centre du dispositif, de même que le développement durable, les garanties que ce sera réalisé ne sont pas là aujourd'hui, et nous le déplorons.

Sur le bouquet de services, nous regrettons l'absence de critères précis, de taux et de plafonds d'intervention, auxquels il faut ajouter l'absence d'ambition en matière de développement durable.

Quant à l'innovation, c'est trop souvent la tarte à la crème de nos programmes, et nous souhaiterions

voir préciser cette notion : si on arrive à faire des œufs carrés un jour, qu'est-ce que cela apportera aux Auvergnats ?

Nous espérons que nous parviendrons à faire évoluer ensemble ces dispositifs dans le bon sens, celui du pragmatisme, de la cohérence politique et de la durabilité.

#### ATOUS

En ce qui concerne l'action 2011 et le budget 2012, nous soulignons aujourd'hui plusieurs points de satisfaction :

**Sur l'environnement et le développement durable tout d'abord, nous nous félicitons :**

✓ Premièrement, du maintien des crédits dédiés aux Parcs Naturels Régionaux en 2012 et des progrès obtenus en 2011.

✓ Deuxième point de satisfaction, le financement de 8 contrats territoriaux en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire - Bretagne, et l'élaboration en cours de plus de 10 SAGE en Auvergne.

✓ Troisième point de satisfaction, le maintien du classement de la Couze Pavin, mettant un terme aux projets anecdotiques de microcentrales hydrauliques.

✓ Quatrième point de satisfaction, les objectifs et les orientations transversales et sectorielles du Schéma Régional Climat Air Energie, au terme d'un exercice complexe de concertation, durant lequel il a parfois fallu se battre contre l'Etat. ce Schéma doit engager l'Auvergne dans une véritable transformation écologique du territoire : il prévoit notamment de réduire les émissions de GES et les consommations d'énergie de plus de 20%, et de produire plus de 30% de nos besoins énergétiques à partir d'énergies renouvelables.

**Concernant la Culture, nous nous félicitons :**

✓ du maintien de l'engagement financier de la Région envers le spectacle vivant et les projets culturels de pays ;

✓ de la hausse des budgets dédiés à l'Orchestre d'Auvergne, au FRAC, à l'éducation et l'accompagnement artistiques ;

La Culture est un enjeu public. Elle est l'affaire de tous. C'est un enjeu de société fondamental de notre vivre ensemble. Les choix budgétaires et les orientations de la politique culturelle régionale permettent d'aller en ce sens, et c'est tant mieux !

## BUDGET REGIONAL 2012

A la demande du Front de Gauche, un « budget virtuel », a été présenté aux conseillers régionaux, afin de montrer publiquement de quels investissements la région doit se passer, compte tenu des 30M€ dont l'Auvergne est privée par l'Etat : gel de ses dotations depuis 2008, perte d'autonomie fiscale (la Région ne perçoit plus la taxe professionnelle et les taxes sur le foncier bâti et non bâti), transferts de charges et de compétences insuffisamment compensées (Acte II Décentralisation), ...

Sans concertation, cette ressource a été répartie « entre quelques priorités, en fonction de besoins non satisfaits pour cause de contraintes financières » selon le projet de budget primitif pour 2012. Une répartition qui ne tient pas compte des politiques et des mesures nécessaires à la transformation écologique de l'Auvergne...

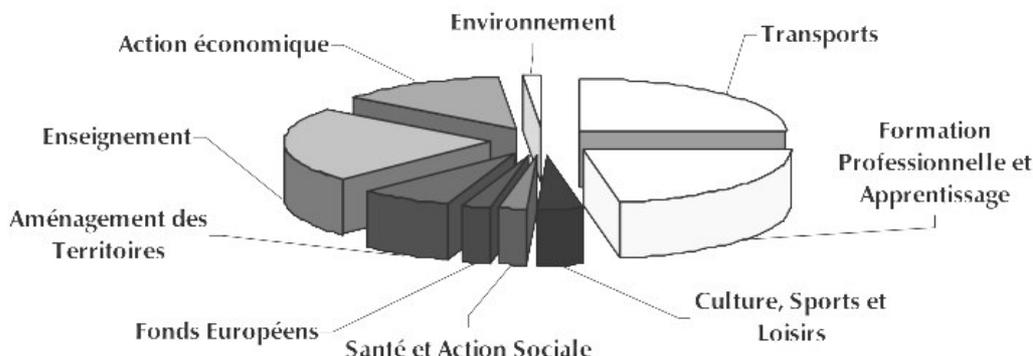
### Budget virtuel

Priorités	Ressource fictive affectée
<b>Lycées (travaux et équipements)</b>	15,5
<b>Contrats Auvergne +</b>	5
<b>Formation professionnelle</b>	4
<b>ANRU</b>	2
<b>Apprentissage</b>	1
<b>Développement numérique</b>	1
<b>Agriculture (programme de modernisation des bâtiments d'élevage)</b>	1
<b>Auvergne Nouveau Monde</b>	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>30 Millions d'Euros</b>

### Dépenses de la Région par programmes

#### Sur 100 € consacrés aux programmes régionaux

- 25,02 € sont consacrés aux Transports
- 22,54 € sont consacrés à l'Enseignement hors TOS
- 22,34 € sont consacrés à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage
- 13,03 € sont consacrés à l'Action Économique
- 7,58 € sont consacrés à l'Aménagement des Territoires
- 3,44 € sont consacrés à la Culture, Sports et Loisirs
- 2,39 € sont consacrés à la Santé et l'Action Sociale
- 2,14 € sont consacrés aux Fonds Européens
- 1,52 € sont consacrés à l'Environnement



## Cessons la communication sur les agences de notation !

S'il y a bien un sujet sur lequel René Souchon aime communiquer, au-delà du TGV et du déploiement du très haut débit en Auvergne, c'est bien sur la "bonne gestion de la collectivité" auvergnate, la notation AA- de Standard and Poor's faisant foi évidemment...

Inutile, inappropriée, contre-productive, cette communication n'est absolument pas du goût du groupe écologiste !

Nous l'avons fait savoir à René Souchon par un courrier en date du 13 janvier; transmis à la presse, qui, exception faite de l'Union du Cantal, n'en n'a pas fait l'écho, celle-ci préférant visiblement laisser le monopole de cette critique à André Chassaing et Daniel Dugléry.

Lettre envoyée à R. Souchon :

« Monsieur le Président,

Notre groupe a répété maintes fois qu'il était inutile, inopportun et contreproductif de se féliciter publiquement des bonnes notes

attribuées par Standard and Poor's à la Région Auvergne, d'autant plus lorsque cette communication associe indirectement la majorité politique du Conseil Régional.

Selon vos dires, cette notation n'avait, initialement, qu'un objectif : permettre à la Région de lancer la souscription populaire dans le cadre du FIAD. C'est chose faite. Alors, à quoi bon faire une nouvelle fois l'écho de cette notation dans les médias locaux ?

Il serait préférable de faire profil bas et de ne pas ériger les agences de notation comme des références du champ politique, tant leur indépendance, leur rôle, leur fiabilité, et leurs critères de notation sont sujets à caution. »

## La Cour des Comptes tacle le Grenelle de l'environnement !

La Cour des Comptes vient de publier son rapport sur « l'impact budgétaire et fiscal du Grenelle de l'environnement »\*, un rapport dont les conclusions sont sans appel !

Il ne suffit pas de se pavaner sur des objectifs ambitieux pour les atteindre, il faut aussi s'en donner les moyens, et à ce jeu là, la partie n'est pas gagnée d'avance, loin s'en faut ! Le rapport de la Cour des Comptes vient remettre une fois de plus les pendules à l'heure :

**Les mesures les plus ambitieuses ont été reportées ou abandonnées**, parmi lesquelles la taxe énergie climat et l'éco redevance poids lourds.

**En matière d'agriculture**, «les deux objectifs principaux ne sont pas en passe d'être tenus», en référence à la hausse de l'agriculture bio à 6% de la surface agricole utile en 2012, et à la réduction de 30% de la dépendance énergétique des exploitations agricoles ;

**Du côté des transports**, même son de cloche, « le fret routier n'a pas cessé d'augmenter ce qui montre que les mesures n'ont pas touché leur but » ;

Les dispositifs permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs du Grenelle dans **le secteur de l'habitation**, comme le crédit d'impôt développement durable et l'éco prêt à taux zéro « sont insuffisants

pour atteindre l'objectif de 38% des consommations d'énergie du parc résidentiel en 2020 » ;

### 19 milliards de dépenses fiscales anti-écologues !

**Pire, l'Etat fait toujours la part belle aux dépenses fiscales défavorables à l'environnement... et à son propre budget !**

En effet, à l'heure où le gouvernement ne cesse de répéter aux français et aux collectivités qu'il faut se serrer la ceinture, il fait le choix délibéré de perdre chaque année plus de 19 milliards d'euros. Au service de qui ? Des compagnies pétrolières, des transports routiers, de l'aviation, des fabricants de pesticides et d'engrais !

Malheur à celui qui voudrait se souvenir d'une époque aujourd'hui révolue, où J.L. Borloo vendait « la révolution écologique » aux français, où le gouvernement Sarkozy faisait mine de se projeter « dans le monde d'après » ! Force est de constater que cette nouvelle ère n'est toujours pas arrivée !

Consulter le rapport « Impact budgétaire et fiscal du Grenelle de l'environnement » <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/Theme-292.html>

## 228 milliards d'euros pour le parc nucléaire : qui dit mieux ?

Le verdict de la Cour des Comptes est tombé ! Depuis les années 1950, la filière nucléaire dans son ensemble a coûté la bagatelle de 228 milliards d'euros ! A elles seules, la recherche et la construction des installations nucléaires nécessaires à la production d'électricité (hors coût Superphénix) affichent un prix astronomique de 55 et 121 milliards d'euros !

Ajoutez-y un zeste de frais de maintenance et d'exploitation à 1,7 et 8,9 milliards d'€ / an, des dépenses publiques relatives «à la sûreté, la sécurité et l'information des citoyens» à 280 millions / an, et vous y trouvez le compte !

Après l'identification et le chiffrage des dépenses passées et actuelles, la Cour des Comptes a tenté de se livrer à un exercice à haut risque : prévoir le montant des investissements à venir. Autrement dit, renifler entre autres les coûts futurs du démantèlement des centrales et de la gestion des déchets radioactifs ! Mission impossible ou presque, tant **la nucléocratie française vit dans l'opacité**.



Didier Migaud, le président de la Cour des Comptes, a d'ailleurs déclaré à la suite de la remise de ce rapport, que «La production d'électricité nucléaire a pour particularité qu'une partie de ses coûts est reportée après la période de

production elle-même, pour des montants importants et sur une période de temps longue. Ainsi, l'ampleur et le calendrier des coûts qui y sont associés sont souvent mal connus et leur chiffrage repose sur de nombreuses hypothèses». Vous m'en direz tant !

Dans la douleur, la Cour des Comptes a ainsi tenté de sortir quelques chiffres, parmi lesquels :

- **Le coût du démantèlement des centrales** estimé à 18,4 milliards d'€, soit 317 millions d'euros par réacteur, un coût largement sous-estimé puisque les coûts du démantèlement de la

centrale de Brennilis (Finistère) avoisinent déjà les 500 millions d'€ alors que l'opération n'est pas achevée...

- **La gestion à long terme des déchets** estimée à 28,4 milliards d'€, une « estimation fragile car le projet envisagé pour le stockage des déchets à vie longue, c'est à dire leur enfouissement en grande profondeur, n'est pas encore définitif » selon le communiqué de presse de la Cour des Comptes. Sic !
- **L'augmentation à prévoir des investissements de maintenance** : sur la période 2011 – 2025, ces dépenses devraient être doublées par rapport à 2010, passant ainsi à 55 milliards. Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour l'illusoire sûreté des centrales !
- **Et l'augmentation à venir du coût de production global** de 10%.

Si le rapport de la Cour des Comptes reste incomplet, parfois discutable, il a le mérite d'ouvrir une brèche sur les coûts mirobolants de l'ensemble de la filière nucléaire, comme l'avait fait en 2000 le rapport Charpin-Dessus-Pelât : **le mythe de l'électricité bon marché s'effondre. Au-delà des risques écologiques et sanitaires qu'il nous fait encourir, le nucléaire est un gouffre financier**. Il le sera de plus en plus et il est temps d'en sortir !

Pour consulter le rapport et le communiqué de presse de la Cour des Comptes : cliquer sur <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/Theme-290.html>

**Contactez les élus : Agnès Mollon – Fatima Bezli – Nicole Rouaire**

**Gustave Alirol – Christian Bouchardy – Pierre Pommarel – Lionel Roucan**

- ✓ par courrier à leur nom adressé au Groupe Europe Ecologie, Centre Georges Couthon rue Urbain II – 63000 Clermont-Ferrand
- ✓ par mail à leur attention : [groupeEE@cr-auvergne.fr](mailto:groupeEE@cr-auvergne.fr)
- ✓ par téléphone 04.73.31.84.94 / ou fax 04.73.31.84.86

et suivre l'actualité du Groupe : <http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/>

## « Michelin ne doit pas construire cette usine en Inde »

« Le mouvement social ne peut plus se contenter de dénoncer abstraitement la délocalisation de l'économie. Non seulement cette dernière ruine l'emploi chez nous, mais elle détruit souvent à la racine les conditions de vie des plus pauvres au Sud ».

C'est en ces termes que débute la pétition lancée par une coordination de syndicats et d'associations, appelant l'annulation du projet de construction de l'usine Michelin à Thervoy Kandigai, la restitution des terres aux villageois, l'indemnisation de la population indienne pour les terres détruites, la libération des 8 militants emprisonnés, l'amnistie pour les 61 villageois en attente de jugement, et l'arrêt de toute violence contre la population.

Signée par plus de 35 000 personnes, cette pétition a été remise à la Direction du groupe Michelin, le 16 janvier, à Clermont Ferrand, par le syndicat CGT Michelin et l'association Henri Pézerat. Dans la foulée, Madhumita Dutta, porte parole de la lutte engagée depuis 2007 par les Intouchables du village de Thervoy Kandigai, a apporté son témoignage au cours d'une conférence de presse et d'un débat public, en présence d'Agnès Mollon qui représentait les élus du groupe écologiste.

### Signer la pétition :

[http://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2\\_012N18922](http://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2_012N18922)

**5000 Intouchables de la région de Chennai sont menacés par l'immense zone industrielle et la construction, d'ici fin 2012, de l'usine de pneus destinée à alimenter le marché indien des poids lourds et des bus.** Acquise par la province du Tamil Nadu en 2007, cette zone industrielle de 1127 hectares pourrait accueillir bientôt d'autres usines, parmi lesquelles Bekaert India (production de câbles) et Harsha Glass (verre).

Pour les habitants de cette région, qui vivent de l'élevage, de cultures, et des ressources de la forêt, l'aménagement de cette zone industrielle représente une catastrophe sociale et environnementale. « Ils sont désormais contraints de marcher plusieurs kilomètres pour faire paître leurs troupeaux, sur des terres stériles », alerte Madhumita. Les rendements

des cultures de riz, d'arachide et de piment sont fortement réduits, tandis que la confiscation et la destruction de la forêt risquent également de tarir les lacs approvisionnant les villages locaux en eau.

Opposées depuis le départ à ce projet d'aménagement industriel, les populations locales ont multiplié les grèves de la faim, les manifestations – entraînant violence des forces de l'ordre et multiples arrestations - et dernièrement, un recours juridique devant le tribunal environnemental de Delhi a même été déposé, en vue de faire reconnaître la dégradation de leurs conditions de vie et de jouir à nouveau de leurs terres.

« En décidant de s'installer ici, Michelin ne pouvait ignorer le combat engagé par les villageois », estime Madhumita Dutta, qui dénonce "des cadeaux de l'État comme le classement de cette usine « en projet d'utilité publique' ». Des cadeaux qui, précise-t-elle, « se généralisent en Inde pour faire venir des investisseurs et dont Michelin profite ».

Pour sa défense, le groupe Michelin s'est fendu d'un communiqué de presse mêlant politique de l'autruche, désinvolture, insolence et mépris des mouvements sociaux. En voici un extrait :

« Le Groupe a prouvé par le passé, lors de l'installation de précédentes usines en Europe, en Amérique ou en Asie par exemple, qu'il agissait de façon responsable envers les habitants et leur

environnement. Il n'en est pas autrement en Inde. Michelin n'y a détruit aucune forêt, aucun pâturage. Au total, et bien que l'usine n'entre pas en production avant un an, Michelin aura investi en 2011 plus d'un million d'euros pour participer à l'amélioration des conditions de vie des villageois.

L'objectif de Michelin est de vivre en harmonie avec son environnement, partout où l'Entreprise est implantée ...

Quelques dizaines de personnes s'opposent depuis le début du projet à la création d'une zone industrielle par le gouvernement de l'Etat du Tamil Nadu dans la région. Ces réclamations doivent être adressées au gouvernement de l'Etat du Tamil Nadu, propriétaire des terrains et seul décideur concernant cette zone industrielle »

De sacrés philanthropes !



## La culture pour tous !

### Focus sur une action emblématique du mandat de Nicole Rouaire

« Conscient que l'accès à la culture est un facteur essentiel d'insertion sociale et de développement personnel, le Conseil régional a décidé de lancer en 2012 une nouvelle action en direction de jeunes de 15 à 20 ans. » \*

Une action emblématique impulsée par Nicole Rouaire.

**Accompagner 120 jeunes sur quatre festivals emblématiques d'Auvergne, un par département, voilà une action concrète pour diversifier les publics et favoriser l'accès à la culture par l'insertion sociale !**

Le défi de la culture, en Auvergne comme ailleurs, n'est pas uniquement de « prêcher pour



la paroisse » d'un public convaincu, mais bel et bien de séduire aussi un public nouveau, éloigné des manifestations théâtrales, du court métrage, de la musique classique, du jazz, ...

Pour cela, il ne suffit pas d'exercer une distribution épisodique et parcimonieuse de places gratuites, l'effet est bien limité et Nicole Rouaire l'a bien compris !

Dès lors, le projet soutenu par la Région en 2012, et qui a fait l'objet d'une conférence de presse lundi 16 janvier, met l'accent sur la médiation, la sensibilisation, l'accompagnement de 120 jeunes sur les festivals du court métrage de Clermont-Ferrand, du théâtre de rue d'Aurillac, des cultures du monde de Gannat, et de musique à la Chaise-Dieu.

Le dispositif a été imaginé avec l'association "Cultures du cœur Auvergne", dont le projet associatif repose sur l'insertion sociale par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Bien entendu, il ne s'arrête pas à l'immersion durant une journée au cœur des festivals, mais il comprend un travail en amont, pendant, et en aval de ces manifestations culturelles. Les jeunes ne seront pas de simples spectateurs, bien au contraire, puisque le projet prévoit entre autres, des rencontres avec les réalisateurs, des mises en situation sur un réel plateau de cinéma, des rencontres avec les artistes, des séances scolaires...

Tout sera donc prévu pour donner le goût de l'art et de la culture à des jeunes auvergnats de 15 à 20 ans ! La Région pourra alors compter sur l'engagement des responsables des festivals, ainsi que sur l'expérience de l'association Culture du cœur et son réseau de structures sociales.

« L'art contribue à la fabrique du citoyen et de la société. Il interpelle le quotidien dans sa poésie ou son absurdité. La présence visible des artistes dans notre environnement quotidien et leurs propositions de lecture du monde nous donnent des outils indispensables à la sauvegarde de la liberté, de la tolérance, et de la solidarité. L'art est aussi un rempart contre l'uniformisation du monde et des cultures. » \*

\*Extraits du discours de Nicole Rouaire lors de la conférence de presse du lundi 16 janvier 2012.